



Maryline Giraud Gestion

Location - Gestion immobilière

ZA du Château de la Chazotte 42350 LA TALAUDIERE

Tél : 04 77 21 73 15 - Fax : 09 70 62 21 80

Email : giraud.gestion@gmail.com

BAREME HONORAIRES AGENCE

Mise à jour au 02 mai 2018

HONORAIRES DE GESTION

Détail des prestations pour en % TTC de.....	FORFAIT 1 6% TTC des loyers hors charges	FORFAIT 2 7,5% TTC de tous les encaissés	HORS FORFAIT Coût en € TTC
Mise en place du mandat de gestion.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Frais de clôture 120 €
Comptabilité locataire : émission avis d'échéance, quittance, encaissement loyers et charges, révision annuelle du loyer, gestion AL/APL, suivi assurance MRH et contrats d'entretien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Comptabilité propriétaire : reddition des comptes de gestion (cf.art. 566 du décret N°72678 du 20/07/1972)...	<input checked="" type="checkbox"/> Trimestriel	<input checked="" type="checkbox"/> Mensuel	
Envoi compte de gestion par mail mensuel et intégralité des comptes par courrier en fin d'année	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gratuit
Envoi compte gestion par courrier postal mensuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3 € TTC/MOIS
Reversement au propriétaire des fonds perçus	<input checked="" type="checkbox"/> Trimestriel **	<input checked="" type="checkbox"/> Mensuel	** Acompte mensuel 15 € (2 par an maxi)
Gestion relation syndic, règlement des appels de fond, régularisation annuelle des charges selon décompte de copropriété ou gestion des parties communes pour un immeuble complet	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	50 € par lot
Représentation au Assemblée Générales.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	120 € par AG
Gestion des départs locataires : contrôle et validation du congé, information propriétaire et services fiscaux, décompte locatif et restitution dépôt de garantie.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Etablissement & envoi aide à déclaration revenu foncier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	50 € par adresse
Recouvrement & contentieux : lettre de relance simple, lettre LRAR, mise en demeure, convocation locataire, recouvrement amiable, remise dossier à l'huissier,...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Frais d'huissier, avocat... en sus.
Reversement du dépôt de garantie au bailleur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10% du montant versé
Gestion technique et financière, entretien courant (diagnostics obligatoires et travaux inférieurs à 1500 €) : demande devis, commande, suivi travaux, contrôle, paiement facture du fournisseur/diagnostiqueur.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	160 € /lot / an
Gestion technique et financière, travaux supérieur à 1500€, suivi de l'étude préalable à la réalisation, demande devis, commande, suivi travaux, contrôle, paiement facture du fournisseur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3% TTC du montant des travaux HT avec un minimum de 100€
Gestion des sinistres : déclaration, suivi administratif, expertise, demande devis pour réparations, suivi travaux, encaissement indemnités.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	125 € par sinistre
Vacation : conseil, prestations exceptionnelles,...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	70 €/heure

HONORAIRES DE LOCATION *

- HONORAIRES POUR HABITATION PRINCIPALE VIDE OU MEUBLEE :

TYPLOGIE LOGEMENT SELON SURFACE :	ETAT DES LIEUX	REDACT. BAIL	VISITE & DOSSIER	PART LOCATAIRE	PART BAILLEUR
9 m ² à 19,99 m ² :	60 € TTC	90 € TTC	150 € TTC	150 € TTC	150 € TTC
20 m ² à 39,99 m ²	80 € TTC	120 € TTC	200 € TTC	200 € TTC	200 € TTC
40 m ² à 59,99 m ²	160 € TTC	120 € TTC	400 € TTC	340 € TTC	340 € TTC
60 m ² à 89,99 m ²	180 € TTC	120 € TTC	600 € TTC	450 € TTC	450 € TTC
90 m ² et plus	220 € TTC	120 € TTC	700 € TTC	520 € TTC	520 € TTC

* Art 5 du 06/07/89 modifié par la loi ALUR du 24/03/2014 : " 1. La rémunération des personnes mandatées pour se livrer ou prêter leur concours à l'entremise ou à la négociation d'une mise en location d'un logement, tel que défini aux articles 2 et 25-3, est à la charge exclusive du bailleur, à l'exception des honoraires liés aux prestations mentionnées aux deuxième et troisième alinéas du présent 1". Les honoraires à charge du locataire pour l'état des lieux sont plafonnés à maximum 3€/m² et les honoraires de visite/dossier/rédaction bail à 8€/m² et ne peuvent être supérieur à ceux facturés au bailleur.

- HONORAIRES POUR LOCAUX COMMERCIAUX/PROFESSIONNELS,

à la charge exclusive du locataire :

PRESTATION	ETAT DES LIEUX	REDACTION BAIL	VISITE & DOSSIER
COUT TTC	100 € TTC	400 € TTC	1 MOIS DE LOYER H.C et H.T

- FORFAIT LOCATION GARAGE/PARKING/DEPOT :

prestation à la charge exclusive du locataire	100 € TTC
- Forfait Aide Installation Locataire (gestion des abonnements eau, électricité, gaz, syndic...)	
prestation à la charge exclusive du locataire demandeur	40 € TTC
- Rédaction avenant au bail (habitation ou garage), à la charge du demandeur	70 € TTC

ASSURANCES LOYERS IMPAYES

Mise en place administrative de l'adhésion et souscription au contrat, vérification faisabilité si bien déjà loué	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20 € / lot mis en garantie
Assurance Loyers impayés, détériorations immobilières, protection juridique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2,1% du loyer et charges
Option vacance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consultation assureur
Assurance MRH propriétaire non occupant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	45,70 €/appartement, voir conditions

Prestation comprise dans le forfait Prestation en option payable en sus des honoraires du forfait

Les prix TTC sont calculés sur le taux de base en vigueur au 01/01/2014, soit 20%.

Les honoraires seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et au 1er janvier selon la société.

HONORAIRES de TRANSACTION

Pourcentage applicable sur le prix de vente	
De 10 à 50 000 €	10 % TTC avec un minimum de 4 000 € TTC
De 50 001 à 120 000 €	7 % TTC maximum
De 121 000 € à 220 000 €	6 % TTC maximum
Plus de 221 000 €	5 % TTC maximum

Honoraires pour l'établissement d'un avis de valeur écrit : 200 € TTC

MARYLINE GIRAUD GESTION - SAS au capital de 10 000 € - RCS de ST ETIENNE 532 128 238 - APE 6820B
Siège social situé Zone d'Activités du Château de la Chazotte 42350 LA TALAUDIÈRE
N° TVA intracommunautaire FR48532128238

CARTE PROFESSIONNELLE CPI 4202 2018 000 026 829 délivrée par la CCI Lyon Métropole St Etienne Roanne

Garantie Financière QBE Cœur Défense, Tour A, 110 Esplanade du Général de Gaulle, 92931 LA DEFENSE CEDEX - Gestion : 300 000 Euros et Transaction : 110 000 Euros